



Le Bourg, 12360 Mélagues
Tél: 0565995303
mardi 10h à 14h
samedi 15h à 17h
mairie@melagues.fr
www.melagues.fr

Cyber-base de Mélagues



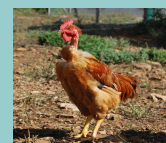
Horaires
mardi 13h - 17h
mercredi 13h - 17h
jeudi 13h - 17h
Tél: 0565995410
mairie.melagues@orange.fr

Gîtes de Cartayrade



Hendrik & Dorine Brakel
Cartayrade - Rials
12360 Mélagues
0685362074 ou 0608312424
info@cartayrade.com
www.cartayrade.com

Volailles de Brioges



Sylvie et Jean-Louis Rivemale
Brioges, 12360 Mélagues
tél: 0982123996
Port: 0687250205 - 0683060896
volaillesdebrioges@orange.fr

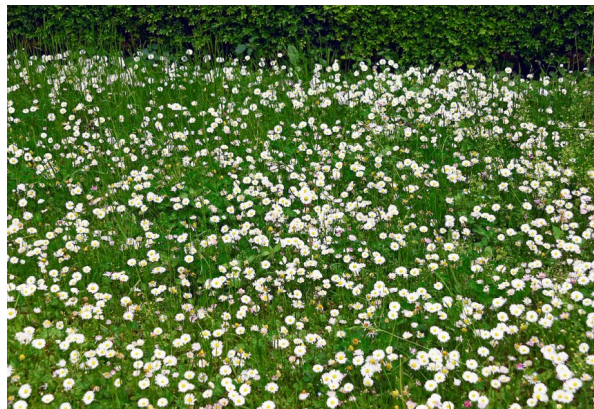
[Aire de Crépounac - Le Viala du Pas de Jaux](#)

Le temps au fil de l'an ...

... du moins à son début, car il semble que, de janvier à février, la continuité veuille s'instaurer autour de cette date fatidique du 2 février, fête de la chandeleur, à laquelle « l'hiver prend fin ou prend vigueur ». Mais quel contraste, du moins dans notre Sud de France, entre la première quinzaine du mois, ses nuits frisquettes et ses matins de glace, et l'arrivée progressive de températures printanières. Un certain nombre d'entre nous se souviennent de cet hiver 1954, glacial sur l'ensemble du territoire, ayant provoqué, à Paris, ce cri du cœur de l'abbé Pierre, en faveur des sans-abri, qui se comptaient par milliers. Entre moult promesses non-tenues, notre actuel président s'était engagé à ce que les rues de Paris ne soient plus l'unique refuge de tous les miséreux de la capitale. Selon la dernière estimation, il en resterait 300 000, incluant un nombre non négligeable de personnes pourvues d'un emploi mais qui ne peuvent plus s'acquitter d'un loyer devenu exorbitant, et dorment dans leur voiture. Triste image que donne à voir l'un des dix pays les plus riches du monde ! Car les loyers parisiens ne sont plus à la portée des gens modestes, logés en lointaines banlieues et pour se rendre à leur travail, tributaires des transports publics, lesquels sont insuffisants, de plus en plus chers et peu fiables. On peut rêver de Paris, mais il est aventureux d'y vivre, quand on n'appartient pas, socialement, « au dessus du panier ».

Dans nos campagnes, malgré le froid, le vent et les tempêtes, malgré les défaillances récurrentes de services publics moribonds, malgré la solitude, les soins médicaux lointains ou défaillants, la progression sensible du coût de la vie, nous pouvons encore respirer un air pur, espérer, à brève échéance, la vaillance intacte des perce-neige, le surgissement des cœurs éclatants des pâquerettes, ceints de leurs couronnes de pétales d'un blanc limpide... Mais aussi, privilège de la situation géographique du hameau que j'habite, la proximité visuelle de la Méditerranée, mon premier regard extérieur de la journée, à l'horizon du sud, sur « l'île singulière » de Paul Valéry, le mont Saint-Clair, dominant le port de Sète et le protégeant des fureurs de l'aquilon. Presque tous les matins du mois qui s'achève, la transparence de l'air m'offrait ce radieux spectacle : le soleil se levant

à gauche de ce triangle magique, la mer au large, précédée d'une étroite langue de terre, celle-ci baignée du fragment d'une lagune effilée, illuminée de l'ascension majestueuse de l'astre du jour... L'étendue marine se prolonge vers le sud-ouest, jusqu'au point où les pieds enneigés du Canigou s'y rafraîchissent : spectacle magnifique, qui invite, comme autrefois les matelots découvreurs de l'Amérique, à rêver à la lisière blanche de la rive africaine, immense terra ignota qui suscite les plus fantastiques espérances.



Justice est faite ?

Nous apprenons ce jour que François Bayrou a été blanchi de l'accusation de détournement de fonds publics, pour cette vieille histoire de financement de son mouvement ayant servi à rémunérer des activités partisans, et non l'intérêt général. La survenue de cette incrimination l'avait conduit à démissionner de sa fonction de ministre de la justice (garde des sceaux) dans le premier gouvernement Macron. Blanchi totalement, à titre personnel. Mais son parti, non : une vingtaine de ses responsables ont été condamnés. Pas très lourdement, une sanction de principe assortie de sursis.

À qui fera-t-on croire que Bayrou, chef du parti, n'était pas au courant ? Si cette décision n'est pas entachée de favoritisme politique, je veux bien y perdre mon latin ! (Je le regretterais ...)

C'est sans doute pour éviter ce genre de réflexion qu'il existe une loi interdisant de commenter une décision de justice. Interdiction totalement inopérante : car se couvrirait de ridicule qui tenterait de l'appliquer. Sans compter le déni de démocratie.

Dans cette affaire, François Bayrou joue de malchance, car il a reçu le coup de pied de l'âne. Le parti de Le Pen, en effet, est sous le coup d'une inculpation, non encore jugée, pour la même raison. Or, un député de ce parti, totalement inconnu (ils le sont tous, sauf Marine et le play-boy Bardella), s'est hautement félicité du blanchiment de Bayrou !

En effet, il sera difficile à la Justice de condamner les responsables du parti lepéniste, qui ne manqueraient pas de hurler à l'application du « deux poids, deux mesures » pour un même délit.



Ils s'en tireraient avec la punition des lampistes : même punition, car même motif !

De cette affaire, la justice ne sort pas grandie. Les politiques non plus, y compris ceux qui prêchent la vertu civique. Et Bayrou n'est pas le dernier ! Au reste, redevenu blanc comme neige, il pourrait, comme la rumeur en court, revenir au gouvernement. Voulez-vous parier ? Au point où en est Macron, avec sa bande d'apprentis ... Un poste va se libérer à l'Éducation nationale !

Orange, ô désespoir !

Le feuilleton d'Orange se poursuit. La majorité de la commune est en panne de téléphone filaire (et d'internet) depuis 3 semaines. Depuis le début du « dérangement » (imputable au réseau technique, et aux agents incompetents de l'entreprise) nous avons reçu sept fois (!) un avis de retard d'intervention pour le dépannage ! Sept fois ! La dernière date indiquée est le 26 février – c'est-à-dire d'ici 3 semaines ! Cette fois, bien que ma propre ligne téléphonique soit muette, j'ai patienté, car (je ne sais par quelle lubie de la chance) la mairie n'était pas concernée. Mais je vais devoir alerter, une fois de plus, sous-préfecture et préfecture – Sinon, demander aux agriculteurs l'assistance de leurs tracteurs. Hier après-midi, j'ai reçu, coup sur coup, un message de Monsieur PAUZIES, chargé de communication d'Orange auprès des communes, pour me dire qu'une intervention était prévue sur notre réseau pour le mercredi 7 février après-midi, et quelques minutes après, un message enregistré d'Orange, toujours le même, pour me dire que l'intervention était programmée pour le 26 février – soit 3 semaines plus tard ! Que faut-il retenir de ces annonces contradictoires ? Moi qui suis féru d'histoire, je n'aurais garde d'oublier que le 6 février 1934 – il y a 90 ans – la 3ème République avait failli sombrer dans les soubresauts d'un soulèvement puissant qui avait bouleversé Paris. Faudra-t-il en arriver à des révoltes comparables, ou placer nos espoirs dans un changement radical d'orientation politique ? Car en 1936, c'est le Front populaire qui arrivait au pouvoir. Mais la différence, c'est qu'aucun politicien d'aujourd'hui ne suscite le moindre espoir.

Certes, le jeune Attal est brillant, et anxieux de bien faire. Mais son discours, c'est la voix de son maître, un conglomérat d'idées vieilles et ressassées qui ne renouvelleront pas notre avenir.

Ah ! Que les illusions socialistes sont belles, quand elles sont ripolinées aux teintes grises du capitalisme financier – non celui qui investit, mais celui qui thésaurise : les coffres-forts en Suisse ou au Luxembourg sont les nouveaux tabernacles. On n'a que les dieux qu'on mérite !

La Jacquerie

Ils n'ont pas pu s'en empêcher ! Les paysans en colère ont sorti leurs tracteurs, bloqué les autoroutes, aspergé de lisier les préfectures et les centres administratifs de l'État, tenu sur les barrages routiers des discours menaçants ou incendiaires, tenté de bloquer Rungis et Paris ... et, pour finir, plus ou moins apaisés par quelques vagues promesses, regagné leurs exploitations, avec menace de revenir, si les actes ne suivaient pas. Tout cela relève en partie d'un folklore devenu habituel, qui leur permet de se concilier l'indulgence, sinon l'approbation d'une population urbaine blasée, désyndicalisée, laquelle transpose sur la paysannerie tous ses rêves de liberté, de force combattante, sans avoir besoin de s'investir elle-même dans ces luttes menées par procuration

Mais tout cela génère une confusion générale, qui rend malaisée la reconnaissance des prétextes et des motivations. Nous allons essayer d'apporter un peu de clarification à ces événements. Ma source principale est double et concordante. Le n° 1403 de l'hebdomadaire « Marianne », daté du 1er au 7 février 2024, et le quotidien « La Croix » du 5 février 2024, ainsi que les numéros antérieurs.

a) les agriculteurs dans la société française :

- guerre de 1914 – 1918 : 900 mille jeunes paysans périssent au cours du conflit : un vide qui ne sera jamais totalement comblé suivi d'un exode rural
- 1920 : 13 millions d'agriculteurs,
- 1950 : 72 % du territoire national est agricole.
On y compte 2 millions 280 mille fermes peuplées de 10 millions d'habitants.
- 1962 : création de la PAC (Europe), loi Pisani d'orientation agricole, 1 million de jeunes en activité,
- 2020 : il n'y a plus que 48 % du territoire national dévolu à l'agriculture,
- 2022 : la France ne compte plus que 389 000 agriculteurs chefs d'exploitation (soit une estimation d'environ 800 mille habitants).

Cette estimation tient compte d'environ 2 actifs par exploitation, car la mécanisation a considérablement réduit le besoin de main d'œuvre. En outre, les enfants d'agriculteurs sont très nombreux à abandonner le travail de la terre. Par ailleurs, certains exploitants ne trouvent pas de conjoints, ni d'associés.

b) le syndicalisme agricole :

3 syndicats se partagent l'adhésion des agriculteurs :

- la confédération paysanne,
- la coordination rurale,
- la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

Le premier est marqué à gauche (mais indépendant des partis), le deuxième a des accointances avec la droite extrême, et ne recule pas devant les épreuves de force, le troisième est un État dans l'État, historiquement dominé par la droite rurale financière. On considère que son président est le véritable ministre de l'Agriculture. C'est de loin le syndicat dominant, avec ses 212 000 adhérents. C'est aussi le plus ancien et le mieux structuré, avec sa « pouponnière », les jeunes agriculteurs, son organisation aux plans national, départemental, régional et municipal. Comme l'écrit le journaliste Gilles Luneau : « la FNSEA tient l'appareil agricole ... Ne pas en être, cela induit de nombreuses difficultés pour s'installer, car elle facilite l'accès aux coopératives ..., aux aides des chambres d'agriculture mais aussi aux instances de représentation. Quand on est à la FNSEA, on peut être élu à la Mutualité Sociale Agricole, au Crédit Agricole, voire devenir maire ou parlementaire ». Et Dominique Bussereau, ancien ministre de l'Agriculture, rappelle la meilleure mise en scène : « Quand on invite un ministre, c'est au cœur de la ferme, sur une botte de paille, et de préférence, dans le froid ». Cette description a montré son exactitude lors de la visite de Gabriel ATTAL en Haute-Garonne !

c) le même métier ?

Sous une même rubrique prennent place des activités diverses, impliquant des procédures différenciées et des conditions économiques particulières, toutes soumises à la conjoncture, et aux accords européens, voire mondiaux. Il faut distinguer, d'abord, les céréaliers et betteraviers des éleveurs de bovins et de moutons, les producteurs de lait des producteurs de viande, et les nombreux travailleurs agricoles pratiquant des activités dites « de niche » : maraîchers, apiculteurs, spécialistes des élevages de volaille ou de porc, etc...

Il faut aussi distinguer l'agriculture industrielle de l'agriculture familiale. Et il est essentiel de prendre en compte la dimension des exploitations. Dans notre région, c'est l'agriculture familiale qui domine. Mais la production industrielle est également représentée : l'exemple du Roquefort, filière spécifique du Sud-Aveyron, en porte témoignage.

Autant de problèmes que de solutions. Ceux de l'agriculture industrielle trouveront un *modus vivendi* par une négociation équilibrée avec la grande distribution. Je ne m'appesantis pas sur leur situation. Avec l'industrie et la grande distribution, ils appartiennent au même monde. Ceux des filières familiales et spécialisées devront s'adapter aux nouvelles exigences des consommateurs, dont certains, par mimétisme urbain plus que par conviction intime, se font les porte-drapeaux d'une écologie punitive qui voudrait préempter la vie quotidienne des acteurs de la vie rurale. Halte-la ! Il faut, sans aucun doute, cesser d'empoisonner la terre et ses produits. Mais on ne supprime que ce que l'on remplace. Et la recherche scientifique est certainement capable de mettre au point les nouveaux herbicides et insecticides inoffensifs pour la vie animale et végétale.

Comme disait Gabriel ATTAL, il faut en faire « notre première priorité ».

d) les présidents de la FNSEA :

- l'actuel : Arnaud Rousseau, patron du groupe AVRIL, gérant français des huiles et protéines végétales, opérant dans 19 pays. Chiffre d'affaires en 2022 : 9 milliards d'euros, dont 248 millions de profit (+45%), 7 300 salariés. C'est donc un oligarque bon teint.
- le précédent : Xavier BELIN (mêmes responsabilités), grand importateur de poulets brésiliens, contre les intérêts des volaillers français,
- le premier président de la FNSEA devenu ministre : Michel DEBATISSE, nommé « ministre des industries agricoles et alimentaires » (bien noter l'appellation!) par Raymond BARRE (sous GISCARD) en 1979.
À l'automne 1980 GISCARD, président de la République, était en campagne à RODEZ pour sa réélection. Tandis qu'il s'égosillait devant un micro prématurément ouvert, demandant d'un air agacé : « où sont mes caméras ? » (noter le possessif « mes »), j'avise, essayant de fendre la foule sur ses courtes jambes, Michel DEBATISSE, « remorqué » par un énorme porte-documents visiblement plein à craquer, en retard pour le discours de GISCARD, allant manger dans la main de son maître, redoutant sans doute de manquer le moment de la distribution.

Aujourd'hui encore, je me souviens, comme si c'était hier, de la pensée incongrue qui m'a traversé l'esprit : il m'est revenu un passage du *Satiricon* de l'auteur latin PETRONE, présentant un centurion court sur pattes traînant avec peine un énorme glaive, et le témoin de la scène de s'exclamer :

« *mais qui donc a attaché Marcus à cette épée ?* »

Je vous recommande ces deux ouvrages à lire, pour mieux connaître le dossier :

- Gilles LUNEAU – *La Forteresse agricole*. Une histoire de la FNSEA, Fayard 2004
- Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE (un nom prédestiné!) -
Une agriculture sans agriculteurs – presses de sciences-po 2022.

Les deux ouvrages n'ont rien perdu de leur actualité. Le second préfigure ce que deviendra la France agricole, si la FNSEA reste ce qu'elle est.

Je reviendrai le mois prochain sur la filière porcine, qui devient industrielle, et sur la viticulture.

Pour finir par un peu d'humour, voici 2 textes de journalistes ruthénois :

- 1 – *La mobylette et la Mercédès*, (sans nom d'auteur)
- 2 – *Un tracteur pour chaque citoyen !* Yves GARRIC.

LA MOBYLETTE ET LA MERCÉDÈS

La comparaison n'est pas de moi. Je la trouve géniale. Elle met en balance les avantages, d'une part pour les gros agriculteurs, d'autre part pour les petits, qu'obtient généralement la FNSEA lors de ses mascarades de négociations faussement musclées avec les Pouvoirs Publics.

Les premiers, les grands céréaliers genre Rousseau, y gagnent une Mercédès pendant que les seconds, les petits ou moyens agriculteurs de nos régions, reçoivent une mobylette.

Il semble quand même que de moins en moins d'agriculteurs soient dupes.

UN TRACTEUR POUR CHAQUE CITOYEN !

Chaque femme, chaque homme est en droit de recevoir à la naissance le tracteur qui lui permettra de faire valoir ses droits.

C'est une basique question d'équité républicaine. Tous les Français sans exception doivent pouvoir disposer des mêmes moyens d'expression.

Les distorsions flagrantes qui existent actuellement entre citoyens dans l'accès à l'action revendicative ne sont pas dignes d'un état démocratique.

Défendons le droit pour tous à assaillir préfectures et péages d'autoroutes. Exigeons l'accès de chacun au blocage de la Capitale.

Obtenons l'octroi par le gouvernement d'un tracteur à chaque Français, sans délai, afin de lui permettre d'exercer pleinement sa citoyenneté.

Il ne reste plus à l'auteur qu'à convaincre un parlementaire d'ériger le texte en proposition de loi ! Le député de Rodez, Yves CENSI pourrait-il s'en charger ?

In fine : Vous lirez dans le prochain numéro un article consacré à la radio en ondes moyennes (ou petites ondes).